



MARAÎCHAGE n°1 – 23 avril 2015



SOMMAIRE

Tomates
Salades
Oignons
Autres cultures
Fraises
Prévision météo
Liens utiles

ANIMATEUR FILIERE :

Océane CABAU, FREDON
Structures partenaires :
CA2B, CANICO,
InterBioCorse

Directeur de publication :

Joseph COLOMBANI
Président de la Chambre
d'Agriculture de Corse
15 Avenue Jean Zuccarelli
20200 BASTIA
Tel : 04 95 32 84 40
Fax : 04 95 32 84 43

<http://www.cra-corse.fr/>

Crédit photo : CA2B,
FREDON



Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan ECOPHYTO.

A retenir :

Salade

- Complexe Botrytis - Sclerotioses
- Quelques puçerons du côté de Biguglia

Fraise

- Importantes captures de *Drosophila suzukii* dans le Sud, du côté de Serra di Ferro : Attention, période à risque. Surveiller vos cultures !!!

Tomate

- *Tuta absoluta* : forte attaque sur Venzolasca

Xyllela fastidiosa : cf rubrique lien utile

TOMATE - SOUS ABRI FROID

- **Stade phénologique**

Première à seconde inflorescence, les premiers fruits commencent à se former (selon les variétés).

- ***Tuta absoluta***

Très forte attaque de *Tuta absoluta* sur le secteur de Venzolasca. Cette attaque est liée au non désherbage des tunnels dans lesquels se trouvaient les plants de tomates et où le ravageur était déjà installé.

Il est facile de repérer la présence de la mineuse car cette dernière creuse des mines et galeries sur les organes aériens de la tomate. Les feuilles présentent alors des taches blanchâtres irrégulières devenant progressivement brunes et nécrotiques (figure 2).

Evaluation du risque et prévision : La gestion de ce bio-agresseur dans vos parcelles doit privilégier la détection précoce de *Tuta absoluta* ; ainsi la pose de pièges à phéromones permet de surveiller l'arrivée du bio-agresseur.



Photo 1, *Tuta absoluta* au stade adulte



Photo 2, mines de *Tuta absoluta* sur feuille de tomate

SALADES

- **Stade phénologique**

Pommaison.

- **Sclerotiniose**

Des plants touchés par le champignon *Sclerotinia* sp. ont été remarqués sur le secteur de Moriani. Malgré cela, les parcelles de salades demeurent saines dans l'ensemble.

A savoir :

La présence d'eau libre sur les plantes ainsi qu'un fort taux d'humidité favorisent le développement de *Sclerotinia*. Si votre parcelle est fortement touchée par ce champignon, il faut éliminer les débris végétaux très rapidement en cours de culture (les plantes touchées). De plus, il est préférable d'irriguer en cours de matinée ou en début d'après-midi afin de permettre aux plantes de sécher plus rapidement et ainsi d'éviter la propagation de *Sclerotinia*.

Evaluation du risque et prévision : Le risque demeure faible mais à surveiller si épisodes pluvieux.



Photo 1 : salade atteinte de *Sclerotinia* sp.

- ***Botrytis cinerea***

Quelques symptômes ont été aperçus sur le secteur de Ghisonaccia mais la pression de cette maladie reste cependant très faible sur l'ensemble de la plaine.

Botrytis cinerea est un champignon opportuniste qui apparaît souvent sur des salades en période de pomaison, lorsque justement les vieilles feuilles deviennent sénescentes et restent en permanence humides.

Evaluation du risque et prévision : Attention à la température et à l'humidité qui sont les facteurs principaux liés au développement du *Botrytis cinerea*.

Nota bene : *Sclerotinia sp.* opère souvent en association avec la moisissure grise *Botrytis cinerea* ainsi qu'avec d'autres champignons. Les méthodes de lutte prophylactique contre *Botrytis cinerea* sont donc similaires à celles contre *Sclerotinia sp.*.

- **Pucerons**

La présence de quelques colonies de pucerons a été repérée sur Biguglia en culture plein champ. Rappel : il est important de bien gérer ce bio-agresseur car même si les pucerons ne causent que des dégâts indirects, ils peuvent également transmettre plusieurs viroses comme par exemple le virus de la mosaïque de la laitue (LMV).

Seuil de nuisibilité : 10% des plants avec aptères.

Evaluation du risque : faible à moyen.

OIGNONS

- **Stade phénologique**

Stade 3 feuilles.

- **Grêle**

Un fort épisode de grêle a été enregistré notamment sur le secteur de Moriani, ce qui a fortement endommagé la culture d'oignons fraîchement plantés il y a 15 jours (l'une des parcelles de référence du BSV).

Les jeunes plants commencent à peine à se relever mais outre les dégâts météorologiques, les cultures d'oignons se portent plutôt bien sur l'ensemble du territoire.

AUTRES CULTURES

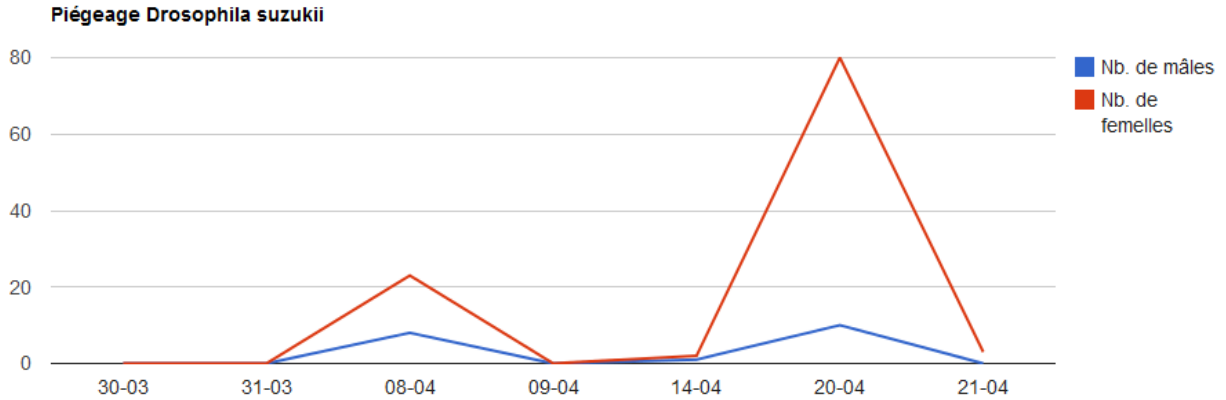
Peu d'observations phytosanitaires sur les cultures d'été récemment mises en place comme les melons, aubergines ou courgettes. En revanche, l'oïdium sur menthe sous abris a été observé à Cervione en stade de pré-récolte.

FRAISE

- ***Drosophila suzukii***

Grâce au réseau de piégeage situé dans la plaine orientale et en Corse du Sud, un enregistrement des captures depuis le mois de mars a été réalisé. Nous observons deux pics de captures (graphique 1) : l'un au début du mois d'avril (08/04) et le second à la fin du mois (20/04) en ce qui concerne les pièges positionnés en Corse du Sud, avec un fort taux (7 mâles et 55 femelles) pour la fin avril sur la commune de Serra di Ferro. De faibles captures pour la Haute-Corse, sur le secteur de Moriani (avec un maxima de 2 femelles le 20/04).

L'important foyer situé à Serra di Ferro a vite été maîtrisé.



Graphique 1, résultats piégeage *D. suzukii* au mois d'avril sur l'ensemble de l'île.

Evaluation du risque : élevé.

Attention ! Nous nous situons dans la période à risque vis-à-vis de *Drosophila suzukii*. C'est le moment où l'insecte pond dans les fruits sains à maturité encore attachés à la plante. Il faut éviter alors de laisser des fruits en sur-maturité sur les arbres ou cultures touchées. De plus, il est important de détruire de manière mécanique les fruits tombés au sol.

La pose d'un piège dans votre parcelle permettra de détecter de manière précoce le bio agresseur, ainsi que de le surveiller.

PREVISION METEO (Source Météo France)

	Vendredi 24 avril	Samedi 25 avril	Dimanche 26 avril	Lundi 27 avril	Mardi 28 avril	Mercredi 29 avril	Jeudi 30 avril	Vendredi 1 ^{er} mai
Haute Corse /Corse du Sud								
				Retour des éclaircies mardi				

LIENS UTILES

- En cas de suspicion de détection d'organismes nuisibles réglementés, le mode opératoire à suivre est décrit dans la note nationale que vous pouvez consulter avec le lien ci-dessous ;

- **PROTECTION DES INSECTES POLLINISATEURS : Les abeilles butinent, protégeons les !** La note nationale Abeilles et Pollinisateurs reprend les précautions à adopter pour protéger ces insectes indispensables à la pollinisation : Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles.

http://www.cra-corse.fr/no_cache/bulletins-sante-du-vegetal/notes-nationales.html

- Veuillez trouver des informations supplémentaires concernant *Tuta absoluta* et *Drosophila suzukii* avec le lien suivant :

http://www.fredon-corse.com/ravageurs/Drosophila_suzukii.htm

XYLELLA FASTIDIOSA :

La Bactérie *Xylella fastidiosa* est présente dans la Province de Lecce, en région des Pouilles, en Italie. Cette grave maladie concerne en particulier les oliviers, les amandiers... les prunus et la vigne mais aussi de nombreuses autres plantes cultivées, maraîchères, ornementales et forestières.

Au titre de l'arrêté du 31 juillet 2000 modifié, il s'agit également d'un organisme de lutte obligatoire de façon permanente sur tout le territoire français.

Une décision d'exécution de l'union européenne (13/02/2014) interdit le transport de matériel végétal en provenance de cette Province, à l'exclusion des plantes réputées indemnes (article 1 et annexes 1 et 2 de la décision exécution).

Nous vous recommandons donc la plus grande vigilance d'une part quant à l'origine de votre matériel végétal, d'autre part face à tout symptôme ressemblant (voir illustration des symptômes et informations complémentaires au lien suivant) :

http://www.eppo.int/QUARANTINE/special_topics/Xylella_fastidiosa/Xylella_fastidiosa.htm

Arrêté du 2 avril 2015 : <http://legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2015/4/2/AGRG1508600A/jo/tex>

Note nationale : http://www.cra-corse.fr/no_cache/bulletins-sante-du-vegetal/notes-nationales.html

Vous veillerez à diffuser largement cette information, et à signaler les symptômes suspects éventuels au SRAL ou FREDON.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La chambre d'Agriculture de Corse dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par l'exploitant et les invite à prendre toutes les décisions pour la protection de leurs cultures sur la base d'observations qu'ils auront réalisés sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques ou de conseils obtenus auprès des techniciens.